

Bibliothèques et Archives Municipales - Dépôt légal imprimeur - Convention 2009-2011 avec la Bibliothèque nationale de France

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : La BnF a consacré le partenariat avec la Ville de Besançon pour la gestion du dépôt légal imprimeur, mission patrimoniale d'intérêt national, en proposant en 1997 la signature d'une convention qui accorde à la bibliothèque municipale le statut de «pôle associé» de la BnF. Ce faisant, elle lui confiait la mission de collecter, signaler, conserver et communiquer tous les documents imprimés en Franche-Comté (livres, revues, affiches, publicités...). La BnF verse depuis lors une subvention annuelle de 57 000 € afin de contribuer aux charges de personnel, à savoir un poste de catégorie B et un poste de catégorie C à plein temps et à l'achat de fourniture de conservation.

La BnF propose de renouveler le partenariat pour l'année 2009 avec reconduction par avenant pour les années 2010 et 2011.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à se prononcer sur ce projet
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la BnF la convention ainsi que les avenants à intervenir durant la période de validité de la convention.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2009.